



Dans ce numéro :

Hommage à Laurent FIGNON	2
Une équipe de France de Foot sans statut...	2
Le certificat médical	3
Roland Garros	3
Ligue Pro de Handball	3
Les Challenges de la Solidarité Sportive	3
L'Actualité du CDOS 94	4
Les Echos 94	5
Les Echos 94 (suite)	6
Rapport DOUILLET : « L'attractivité de la France pour l'organisation des Grands Evénements sportifs »	7
Rapport DOUILLET (suite)	8

« Il va y avoir des dégâts »

Dans une interview accordée au journal Le Parisien le 28 Septembre, et parue le 29, le Président du CNOSF, Denis MASSEGLIA, « tire la sonnette d'alarme ». Il attire l'attention sur les conséquences de la nouvelle réforme des collectivités territoriales en discussion au parlement.

Cette loi prévoit que « le cumul des subventions entre les départements et les régions pour la construction d'équipements » ne sera plus possible à l'horizon 2012. Or nombreux sont les projets de rénovation et de construction qui devraient voir le jour de par un manque indéniable d'infrastructures pour répondre à la demande.

D'autre part, les budgets consacrés au sport professionnel et amateur sont également amenés à subir de fortes baisses. Denis MASSEGLIA estime donc que c'est « le fonctionnement même du mouvement sportif français qui est en péril ».

Il croit en la négociation qui passe aussi par du lobbying. Cependant, il s'avère que ce mode d'action a malheureusement montré ses limites puisque le texte de loi a été

voté, et que la compensation financière réclamée par les départements n'a toujours pas été obtenue. Par ailleurs, si nous avons réussi à faire maintenir la clause de compétence générale qui permet toujours aux collectivités de pouvoir financer le sport, c'est avant tout grâce au vaste mouvement des CROS et des CDOS, auquel le Val de Mar-



Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF

ne a contribué. Mais ce n'est qu'une mince victoire qui ne résout en rien le problème de la baisse globale des financements ... on est donc loin du compte.

Nous portons à votre attention le fait que cette interview ait été réalisée avant le vote du texte à l'Assemblée Nationale le 28 Septembre. Nous verrons donc prochainement la réaction du Président du CNOSF dont les propos n'auraient peut être pas été les mêmes si l'interview avait été conduite le lendemain. Nous soutenons la position de Denis MASSEGLIA qui estime que l'Etat

devrait se poser des questions : « si le mouvement sportif n'a plus les moyens de remplir sa mission d'intérêt général, il va y avoir des dégâts!!! »

Le recours à des financements privés est quant à lui plus qu'hypothétique, surtout pour les petits clubs pour lesquels il est totalement utopique. Les acteurs du marché économique ne s'engageront pas à nos côtés s'ils n'y trouvent pas un intérêt en terme de retombées aussi bien financières que médiatiques. La charité dans le monde économique

n'existe pas. L'Etat devra donc envoyer un signe fort à ce dernier s'il souhaite son implication pour compenser la diminution de l'aide publique.

De notre avis, le CNOSF devrait lancer une Conférence Nationale sur le Sport qui s'attacherait au financement et au fonctionnement du monde sportif. Celle-ci devrait être précédée de larges concertations dans les régions et départements. Il doit se décider rapidement: nous allons l'y inviter, on sait que l'idée est dans l'air.

C.L

« le fonctionnement même du mouvement sportif français [...] en péril »

Laurent FIGNON gérait ses forces et maîtrisait ses faiblesses avec lucidité



Laurent FIGNON

Vaincu par le mal du siècle, Laurent FIGNON nous a quittés le 31 août 2010. Il venait d'avoir 50 ans.

C'est en 1976 qu'il signe sa première licence de cadet au club seine et marnais de Combs-la-Ville. Il a 16 ans, de l'ambition et suffisamment de talent pour laisser augurer des lendemains triomphants. Pour mieux atteindre ses objectifs, il rejoint l'équipe première de l'US Créteil où il se fait remarquer par Cyrille GUIMARD qui lui propose d'entrer dans la formation professionnelle RE-NAULT-ELF dont il assure la direction sportive.

Donnant libre cours à son tempérament de battant, Laurent FIGNON s'impose d'emblée aux côtés de Bernard HINAULT, tant dans les classiques d'un jour que dans les courses par étapes, inscrivant

son nom au palmarès du Critérium international en 1982 avant de revêtir le maillot de champion de France deux années plus tard. Sans complexe, il maîtrise les Belges sur leur terrain à l'occasion de la Flèche Wallone (1986) et les Italiens sur le leur au terme de Milan-San Remo qu'il remporte à deux reprises, consécutives de surcroît : 1988 et 1989.

Mais c'est dans les grands Tours qu'il excelle. En 1983, le Francilien prend le départ du Tour de France... et le termine en jaune. Il a 23 ans et se sent de taille à rééditer son exploit. C'est chose faite, l'année suivante (1984). Cinq ans plus tard (1989) il s'octroie le Tour d'Italie mais doit se satisfaire d'une 2^{ème} place au Tour de France qu'il perd – pour 8 secondes – dans la dernière étape au profit de l'Américain Greg LEMOND. C'est le drame

de sa carrière à laquelle il ne met cependant fin qu'en 1993.

Au terme de celle-ci, il se reconvertit dans l'organisation d'épreuves cyclistes et occupe un poste de consultant à France Télévisions où l'objectivité de ses commentaires est appréciée en dépit de la sévérité de ses jugements. FIGNON était un sportif sain et intègre, ce qui n'excluait pas d'occasionnels dérapages qu'il eut d'ailleurs l'honnêteté d'avouer. Impétueux et déterminé, il se livrait à fond, toujours avec panache, savourant la réussite et surmontant l'adversité. Il savait souffrir, et l'a maintes fois démontré, non seulement en fin de vie.

Jeune, il était – ne l'a-t-il pas confessé par le texte – terriblement insouciant. Il est peu probable hélas, qu'il le soit resté jusqu'à ces derniers jours de l'été 2010.

« Impétueux et déterminé, il se livrait à fond, toujours avec panache »

Une équipe de France de foot sans statut ...

C'est ainsi que Brigitte Kadri, avocate en droit de football et en droit des collectivités publiques, est revenue sur l'affaire de l'Equipe de France et ses "dérives juridiques". Elle lance un réquisitoire contre la FFF et la procédure disciplinaire qui a suivi à l'encontre des joueurs.



Maître Brigitte KADRI

Elle argumente sur le fait de l'incompétence de la commission disciplinaire, au motif que celle-ci n'a pas compétence à juger des joueurs professionnels qui relèvent des commissions de la Ligue de football professionnelle et pas de la FFF.

Elle souligne que faute de statut, il ne peut y avoir de sanction possible, les joueurs professionnels ne dépendent que de leurs employeurs; elle estime donc que les fautes commises au cours d'une compétition internationale relèvent de la FIFA. Partant de ce principe, les fautes commises qui ont été reprochées aux joueurs, relèvent plus de l'éthique ou de la mo-

rale que de fautes disciplinaires.

Elle indique aussi que même la procédure disciplinaire de la FFF n'a pas été respectée puisque l'on devait ouvrir une instruction disciplinaire, avec désignation d'un instructeur, ce qui n'a pas été le cas. Le conseil fédéral a décidé de la création d'une commission d'enquête rapidement transformée en mission d'information. Il s'agirait donc d'un rapport et non d'une instruction qui semble avoir servi de base aux sanctions adoptées le 17 Août, qui du reste ne sont pas en cohérence avec le barème prévu à l'annexe 2 des statuts et règlements.

On peut ajouter que la FFF a

subi des pressions politiques qui sont la cause de cette précipitation, et donc de cette confusion facile à dénoncer par une juriste. Ceci dit, elle préconise des modifications fondamentales qui devraient être le fruit d'une profonde réflexion du football sur le football "élite", c'est à dire professionnel, pour établir des règles qui correspondent à un vrai statut des joueurs qui sont sélectionnés en équipe de France. La professionnalisation et la réorganisation de la FFF ne passent pas par un président nommé, il doit rester un élu selon un mode à définir, cette réflexion va à l'encontre des préconisations du rapport Douillet publié dans ce numéro.

Le certificat médical

Une ordonnance a redéfini les règles pour la pratique sportive de loisirs ou de compétition (n° 2010-379 du 14 Avril 2010). Il est fait une distinction, à savoir :

- Pratique sportive de loisirs
Il est nécessaire pour participer aux activités organisées par une fédération et ses clubs affiliés, de passer un examen médical chez un médecin en vue de produire un certificat dont la validité est de 12 mois, attestant l'absence de contre-indication (et non de l'aptitude) à la pratique de la discipline concernée.
- Pratique sportive en compétition.

Il est encore nécessaire d'obtenir un certificat attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition du sport concerné. Nombre de fédérations demandent à leurs licenciés qu'au recto de la licence le médecin appose son cachet et sa signature, d'autres demandent en plus la production du certificat.

Le non licencié, quant à lui, devra fournir le même certificat pour participer occasionnellement à une compétition, si la fédération a prévu le cas. Il faut ajouter que pour certains sports "à risques", tels que les sports mécaniques,

aériens ou sous-marins, des examens particuliers sont prévus.

Par ailleurs les sportifs de haut niveau font l'objet d'une surveillance médicale particulière, impliquant notamment, un suivi médical longitudinal et la délivrance d'un livret individuel par leur fédération.

Le code du sport ne fixe que des règles minimales de protection. Rien n'empêche les fédérations d'en adopter, selon le sport, de plus protectrices. C'est le cas par exemple du rugby où le poste du joueur doit être précisé.

Roland GARROS

Contrairement aux prescriptions du rapport Douillet, la Ville de Paris et la Fédération Française de Ten-



nis sont proches d'un accord pour l'extension de Roland Garros.

Le feu vert du Ministère de l'Ecologie, après une intervention du Président de la

République, est quasiment acquis (Nicolas SARKOZY et Bertrand DELANOE auraient récemment abordé ce point lors d'un dîner en tête à tête).

Ligue Professionnelle de Handball

Dernier crochet de l'ancien ailier du XV de France, Philippe BERNAT-SALLES, élu, en juin dernier, président de la Ligue professionnelle de

Handball.

Cette promotion surprenante est la suite logique d'une grande amitié avec les barjots. Au programme, le développement

de l'élite de la discipline notamment le championnat de France qui ne bénéficie pas des effets des sacres de l'équipe nationale.

Les Challenges de la solidarité sportive

L'association Combattre la paralysie organise sous le double patronage du Ministère de la Santé et des Sports, et du Ministère de la Recherche et de l'Education, ces challenges du 15 au 30 Octobre.

De nombreux sportifs ont été victimes d'accidents entraînant des traumatismes allant jusqu'à la paralysie. Il existe des cas d'athlètes connus, mais aussi beaucoup d'autres moins médiatisés. On nous propose aujourd'hui de les soutenir en

récoltant des fonds pour la recherche. Il s'agit de gagner la plus belle des compétitions: celle du cœur!

Ainsi toute manifestation que vous organiserez durant cette quinzaine sera l'occasion de récolter de l'argent. Pour cela, plusieurs solutions que nous vous invitons à consulter sur notre site Internet, rubrique Actualités. Sachez aussi que les dons de particuliers et d'entreprises sont bien sûr les bienvenus, et que pour ceux dépassant les 20 euros un reçu fiscal sera disponible pour un crédit d'impôt de 66%.

sant les 20 euros un reçu fiscal sera disponible pour un crédit d'impôt de 66%.



Renseignements: Président de l'association Combattre la paralysie, M. BLANCHET au 06.60.28.91.26.

Foot et chômage

A la fermeture du mercato, l'UNFP a publié une liste de 186 joueurs libres de tous contrats tandis que Gervais MARTEL, Président emblématique et écouté, du RC Lens prévoit 350 à 400 chômeurs en 2011.

Les femmes dans les associations

Selon une étude récente elles représentent 40% des adhérents, 22% des dirigeants et 69% des salariés. Dans les bureaux, elles sont 57% au poste de Secrétaire, 42% aux finances (Trésorière) et 31% dans le rôle du président. Le secteur sportif se distingue par une proportion de 18% au poste de président.

Les dons ne sont pas des niches fiscales

La déduction fiscale des dons aux associations donc, le régime d'abandon des frais de certains bénévoles en contrepartie d'une réduction d'impôts, a échappé de peu au « coup de rabot ».

Baisse du nombre d'emplois aidés

En 2011, le nombre d'emplois aidés passera de 400 000 à 340 000 et la part de salaire versée par l'état sera réduite de 90 à 80%.

L'actualité du CDOS 94

Rencontre avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

« travailler dans un esprit de concertation et de transparence totale »

A l'initiative du CDOS, une rencontre a eu lieu le 26 Août avec Monsieur SIMON, directeur de la cohésion sociale et ses collaborateurs les plus proches, ainsi qu'une délégation de quatre personnes du bureau du CDOS.

Il s'agit d'une première rencontre qui était une prise de contact où l'on a pu avoir des explications sur la nouvelle organisation où se trouve un service « sport pour tous ».

D'autres réunions sont prévues d'ici la fin de l'année dont le sujet principal sera, à n'en pas

douter, la campagne CNDS 2011. Cette campagne devra être préparée avec beaucoup de soins entre les membres de la commission du CDOS et le personnel du service "Sport pour tous" qui remplace la DDJS. Il est nécessaire de bien se connaître, et de définir la manière dont on aura à examiner les dossiers qui seront déposés par les associations qui devront répondre à la circulaire d'orientation de la campagne 2011.

Nous devons travailler dans un esprit de concertation et de transparence totale si l'on veut

pouvoir rendre des avis conformes à l'intérêt du mouvement sportif et des publics des clubs. Nous avons renforcé notre commission de manière à pouvoir faire des propositions pour faciliter l'instruction des dossiers. De cette manière un dialogue constructif pourra s'établir et une confiance réciproque.

Un véritable partenariat doit voir le jour, il permettra d'avoir des discussions sereines dans lesquelles les sujets seront débattus sans aucun tabou. C'est le souhait de notre dernier comité directeur.

Médailles de la Jeunesse et des Sports : Rappel



Cette distinction est le moyen de récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service :

- De l'éducation physique et des sports
- Des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives
- Des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisirs social et de l'éducation populaire
- Des toutes les activités se rattachant à ces catégories

L'échelon bronze, accessible après 8 ans d'activités, est attribué par le Préfet du département, après avis de la commission départementale d'attribution de la médaille.

Les échelons Argent et Or sont attribués directement par le Préfet de région et le Ministère.

Dans notre département, la commission se réunit deux fois par an sous la présidence du directeur départemental de la cohésion sociale. Elle est com-

posée de représentants de la direction de la Cohésion Sociale, du comité départemental des Médillés et du CDOS.

Les dossiers de demande d'attribution peuvent être retirés auprès de la direction départementale de la Cohésion Sociale, du C.D des médaillés ou du CDOS.

Présidents de comités, d'associations et plus généralement responsables, pensez à faire honorer vos dirigeants, sportifs ...

Le CDOS était présent...

- Le 15/08 à Créteil pour le cocktail à l'occasion du Plan d'Animation Territorial Francilien—C.LOPES
- Le 3/09 à Choisy pour les 100 ans du SCCR—C.LOPES
- Le 5/09 à Saint Maur pour la journée d'information de la VGA—J.CELERIER
- Le 11/09 au Champigny pour

la pose de la première pierre des nouveaux vestiaires « Alain MIMOUN » au Parc du Tremblay—J.CELERIER

- Le 25/09 à Champigny pour la journée des débutants, et à Villeneuve-le-Roi pour la cyclo découverte d'Anne.—L.CASSES, J.CELERIER, J.C.GIRARD, N.LASSOUED,

C.LOPES, A.LOUVARD, D. VIERNE

- Le 26/09 à Alfortville pour le 3ème anneau Alfortvillais—C.CORDIER, R.LEGRAND, Y.LEVERGER, C. et J.LOPES
- Le 30/09 à Choisy pour le Conseil d'Administration du parc—J.C.GIRARD

Les Echos 94

Le Bel Age

Le SCCR Choisy le Roi a fêté dignement ses 100 ans, sous la houlette de William Leguy, Président actuel. Cet anniversaire a donné lieu à une soirée festive le 3 Septembre, en présence de Monsieur le Maire, Daniel Davisse, Madame Hélène Luc, Sénatrice honoraire, Hassan Aoumis Maire-Adjoint au sport et Christian Lopès, président du CDOS. Chacun à sa manière a su évoquer la formidable aventure humaine de cette association où des liens forts se sont créés au fil des années, et où des valeurs ont été transmises de génération en génération.

Un club omnisport permet de diversifier les pratiques au sein d'une même structure : compétition et loisir cohabitent de manière harmonieuse, avec les différentes sections qui permettent des synergies indispensables à l'équilibre général. Il est nécessaire de les réactiver régulièrement pour éviter que chacune ne s'isole, et ce dans l'intérêt général du club.

Georges Gauthier qui a exercé la présidence pendant 16 années a été honoré tout particulièrement; un personnage apprécié par toutes et tous qui aura laissé son empreinte au SCCR. Il était très ému, nous l'étions aussi. Les convives ont apprécié repas et animation, en particulier un groupe de Breakdance alliant dance et acrobatie avec brio. De vrais athlètes ces gars!!!

A la découverte du plateau Briard

Le vélo-club de la Région de Mandres organise le 24 Octobre une randonnée exclusivement réservée aux féminines,

"La Mandrinne". Elle est destinée à faire connaître le cyclotourisme au public féminin, et ceci dans le cadre des activités d'un club.

Trois circuits sont ainsi proposés, 20, 30 et 70 Km qui permettront de découvrir, sans difficultés particulières le beau plateau Briard. Il s'agit de la deuxième édition, la première ayant réuni 131 participantes dont 32 non licenciées de la région de Mandres. Le président Gérard Claudon espère aussi susciter des vocations de dirigeantes et/ou d'encadrantes dont on a tant besoin.

Engagement : adultes 2 euros, gratuit pour les moins de 18 ans.

Renseignements : Gérard Claudon, 01 45 69 84 25, claudon@wanadoo.fr

Le sport à Saint-Maur

Nous allons essayer chaque mois de mettre le focus sur la politique sportive d'une ville. Pour ce numéro, nous avons profité d'un spécial rentrée de la ville de Saint Maur, pour publier quelques informations :

- Le sport à Saint Maur c'est un ensemble équilibré entre la compétition et les pratiques de loisir : sport-école pour 5.000 élèves, 95 associations ou sections de club (60 sont subventionnées par la ville) près de 80 disciplines, 21 sites municipaux et 30.000 sportifs accueillis chaque semaine dont 12.000 scolaires.

- C'est aussi 63 équipements et lieux de pratique qui s'étendent sur une surface de 25 hectares.

- Des moyens humains, matériels et financiers : 7 millions sont consacrés aux dépenses de fonctionnement, 1,663 million pour les dépenses d'investissement, soit au total 8,7 millions d'euros.

- Des résultats sportifs : 44 champions dont 20 internationaux, 2 sélectionnés au J.O. de Pékin dont une médaille de bronze. Enfin la ville a fait le choix de ne pas regrouper les activités sportives au sein d'un office municipal des sports, elle a laissé le sport s'épanouir au sein des associations qui ont gardé leur autonomie et leur gestion.

La voile à l'honneur

Notre département qui ne dispose pas d'un plan d'eau adapté à la compétition, s'illustre néanmoins régulièrement par de brillants résultats. Cette année c'est la VGA Voile qui s'illustre au Championnat de France Jeunes qui s'est déroulé du 3 au 8 Juillet à Quiberon.

Thomas Ponthieu et Maxence Assie finissent Vice-champions de France en Equipe ; une première pour le Val de Marne et la région. Jules Ducellier se place 5° au général en Optimist ; pas de podium, mais une belle performance quand on sait que de cette série sortent les meilleurs sur d'autres bateaux dans les grandes épreuves. C'est une école des champions qu'il faut conserver pour que les clubs puissent continuer à exister, les jeunes, on ne le sait que trop bien, c'est l'avenir...

Nous adressons toutes nos félicitations au président et à ses entraîneurs.

Tennis au féminin

Sous l'impulsion de Monika Lesueur, présidente de la commission féminine à la ligue de tennis du Val de Marne, une journée dédiée au public féminin aura lieu le 17 Octobre au Stade Duvauchelle de Créteil.

Cette journée festive est ouverte à toutes, débutantes ou pratiquantes régulières, licenciées ou non. De nombreuses animations sont prévues sur les courts, mais aussi en dehors grâce à un grand village qui offrira aux participantes des espaces shopping, détente, dégustation... De nombreux lots sont à gagner et l'entrée est gratuite, n'hésitez donc pas à venir à plusieurs!

Nous leur souhaitons, un beau succès, et saluons leur dynamisme sur cette initiative qui s'annonce des plus sympathiques.

Renseignements : Fabrice Timbert, 01 43 39 85 68, f.timbert@sfp.fr

Carrefour de la performance

Cette 3ème édition se déroulera le 22 Novembre de 13h à 18h à l'INSEP, elle a trois objectifs :

- Rencontrer des entreprises pour trouver un emploi ou un stage,
- Découvrir les métiers qui recrutent et les formations qui y conduisent, - développer un réseau professionnel.

Renseignements : Sandra Ribeiro, 01 41 74 41 14, sandra.ribeiro@insep.fr, www.carrefour-sportifs-entreprises.fr

Les Echos 94 (suite)

Championnat du monde d'Esgrime

Le club des supporters des équipes de France d'esgrime (C.S.E.F.E) sera présent au Grand Palais, début novembre, pour soutenir les bretteurs français. Pour cette occasion le club des supporters propose des formules pour chaque arme, vous pouvez les découvrir sur le site internet www.supporters-esgrime.fr ou bien auprès du Président Denis CLAVEL (06.88.79.52.98, 33 rue Maximilien Robespierre 94120 Fontenay sous Bois.)



Première pierre des vestiaires « Grands Jeux – Alain MIMOUN »

Cette manifestation fut un grand moment d'émotion et d'amitié sportive autour de ce grand marathonnien, qui a obtenu 4 médailles olympiques.

Après la présentation du projet et de ses caractéristiques par la Présidente du parc Interdépartemental du Tremblay et l'architecte, il a été procédé à un scellement de la première pierre de cet ensemble qui redonnera au parc une entrée remarquable sur le boulevard de Stalingrad ainsi que des vestiaires et divers équipements qui donneront aux sportifs, accueil, confort et sécurité.

Ensuite, Alain MIMOUN a fait participer les personnes

présentes à ses réflexions sur l'amour du sport et les couleurs de l'Olympisme, un grand moment !



Une championne du monde en Pentathlon

Amélie Cazé, une enseignante du Val de Marne, a été consacrée championne du monde de Pentathlon moderne en 2010 à Chengdu en Chine.

C'est la troisième fois qu'elle remporte ce titre, le premier ayant été gagné en 2007 à Berlin. Elle inscrit également à son palmarès deux participations aux Jeux Olympiques, dont une neuvième place à ceux de Pékin.

On souhaite à cette jeune femme talentueuse une excellente continuation et d'autres beaux titres en perspective !

Activité physique et Cancer

Le 9 Octobre 2010, à l'institut Gustave Roussy de Villejuif, aura lieu un colloque santé pour « *informer et sensibiliser le public au bénéfice de l'activité physique pendant et après cancer* ».

Un volet sera également consacré à la sensibilisation des professionnels aussi bien de la santé que du sport afin de leur faire prendre conscience « *de la dimension préventive et curative de l'activité physique.* » Cela

leur permettra également de mieux orienter les patients vers des activités adaptées.

Les politiques seront également concernés par la proposition d'axes de réflexion afin de faire passer plus largement le message à ce sujet, initiative qui s'inscrit dans le cadre du Plan Cancer 2009-2013.

Inscription gratuite sur le blog :

www.activitephysiqueetcancercestpossible.org

Contact : Giovanna Marsico
01.42.11.64.89

giovanna.marsico@cancer-campus.com



Rendez-vous « Sentez vous sport, Santé vous bien »

Les 25 et 26 Septembre ont eu lieu les journées nationales « Sentez vous sport, santé vous bien ».

La cyclo découverte d'Anne, en hommage à Anne N'Guyen, secrétaire adjointe du club organisateur *La Randonnée du Sourire*, et disparue en Juillet dernier, fut un beau succès. De nombreux jeunes participèrent, notamment du CSLG de Maisons-Alfort. A l'issue de la randonnée, les représentants de

GrDF du 94, sous la direction de Monsieur Pascal BOMBARDIER, remirent aux jeunes des fanions pour être mieux vus dans la circulation routière. De nombreux officiels sont également venus dont le Maire, M. GONZALEZ, et le Conseiller Général délégué aux sports, M. GUEPIN.

La journée des débutants, organisée par le District de Football et l'Amicale des Educateurs du Val-de-Marne au Parc du Tremblay, a également été très réussie même si les 900 enfants présents ont essuyé de belles averses. Le stand sport et santé a reçu de nombreuses visites des enfants, parents et éducateurs. L'événement s'est terminé par un goûter pour l'ensemble des participants et un sympathique pot pour les organisateurs présidé par Claude VERDURON, Président de la Ligue Paris IDF et Thierry MERCIER, président du District.

Le 3ème anneau Alfortvillais s'est déroulé dans le froid et sous un ciel chargé, mais dans la bonne humeur et le temps n'a pas empêché les fidèles de cette course de revenir participer cette année encore. L'US Alfortville et l'ASA Maisons-Alfort étaient représentées en force, notamment chez les jeunes qui nous ont offert un beau spectacle. Les remises des prix se sont déroulées sur la place San Benedetto del Tronto où le stand du CDOS a reçu la visite de nombreux coureurs. M. Roger TISSEYRE, Maire-adjoint chargé des sports, ainsi que toute l'équipe du service des sports étaient également présents.

[Photos sur notre site.](#)

Rapport DOUILLET: « L'attractivité de la France pour l'organisation des Grands Evénements sportifs »



Le 24 novembre 2009, le Chef de l'Etat confiait au jeune député David DOUILLET,

pour « son incomparable palmarès sportif et son expérience professionnelle dans le monde du sport », une mission pour conduire une réflexion sur la tenue de grands événements sportifs en France.

Le 9 juillet dernier, David DOUILLET remettait son rapport sur « L'attractivité de la France pour l'organisation des Grands Evénements sportifs » avec 9 propositions pour « passer à la vitesse supérieure ». Le 12 juillet, lors d'une intervention télévisée, le Président de la République s'interrogeait : « Est-ce que le bénévolat est parfaitement adapté à des fédérations qui manient des intérêts économiques aussi puissants ? ».

La FSGT a vivement réagi et en appelle à la responsabilité du mouvement sportif tandis que la Ville de Paris qualifie le Rapport de « partial et rempli d'inexactitudes grossières ».

Alors que l'intention est louable, que le thème est parfaitement défini, que les difficultés rencontrées en Afrique du Sud confirment la nécessité d'agir, ce Rapport a, d'emblée, suscité des réactions peu favorables. D'autant plus que le Député des Yvelines vient de répondre à un journaliste (Var Matin) qu'il accepterait volontiers le poste de Secrétaire d'Etat aux Sports si on le

lui proposait, ce qui a conduit certains à comprendre qu'il était candidat tandis que Rama YADE lui décernait une ceinture noire du ridicule... Bonjour l'ambiance !

Hormis ces anecdotes et un jugement, politique et partial, sur le Stade Jean Bouin, la transformation de Roland Garros et sur un hypothétique circuit de formule 1, ce Rapport contient 9 propositions qu'il importe d'examiner « objectivement » :

• Proposition n°1 :

Définir une stratégie cohérente et conquérante... cette évidence ne mérite pas que l'on s'attarde et pénalise la lecture du document.

• Proposition n°2 :

Promouvoir sur le long terme la présence de français à des postes de responsabilité dans les instances sportives internationales... thème récurrent et à la mode. En recensant les français dans les instances internationales, on constate que la représentativité n'est pas si mauvaise mais il y a un véritable dilemme : remplir sa mission ou jouer de son influence... Par ailleurs, les élus dans les instances internationales ont-ils « l'envergure internationale et bénéficient-ils de conditions favorables ? », la France réunit-elle, actuellement, les conditions pour s'exprimer mondialement ?

• Proposition n°3 :

Développer une démarche active d'intelligence sportive... il s'agit là d'exercer une réelle influence sur les électeurs (étrangers), voire les décideurs. Dans certains cas cela s'appelle « lobbying » et

c'est effectivement nécessaire mais qui doit le faire ? Le monde sportif ou le monde politique ? Ou les deux ?

Ces trois propositions se regroupent naturellement alors qu'il est souhaité que des sportifs de haut niveau soient formés et accèdent à des responsabilités au sein de leur discipline... responsabilités rémunérées et aujourd'hui assumées par des bénévoles. Faut-il rappeler qu'un salarié reste dépendant de son employeur alors qu'un bénévole est libre comme l'air !

Après leur carrière et avec l'épineux problème de la reconversion, les sportifs de haut niveau s'orientent généralement vers des « carrières à vocation sportive ». Que ce soit dans leur discipline (carrières d'entraîneurs ou d'éducateurs), dans le sport en général, dans les médias, dans les instances fédérales, comme cadre technique, dans la politique (mais ils sont souvent « récupérés »), dans l'humanitaire, les sportifs sont souvent pris en otage lorsque leur notoriété reste importante mais ils ont rarement l'opportunité d'un apprentissage de leur nouveau métier. Prenons quatre exemples :

□ Laurent BLANC

Il maîtrise sa carrière et il prend des risques mais n'est-t-il pas passé par la case « étude et diplôme ? »,

□ Yannick NOAH

Showbiz et « influence », avec un extraordinaire charisme multi générationnel qui le place parmi les « français les plus aimés »,

□ Laurent JALABERT

Il réussit, sans formation, dans les médias malgré la forte personnalité de Laurent FIGNON, son collègue de France Télévision, et il est le responsable de l'équipe nationale de cyclisme élite, route, (sélectionneur et directeur sportif alors que la France est au plus bas),

□ Jean-François LAMOUR

Il mène une carrière politique progressive et un destin ministériel exemplaire pleinement assumé qui le place désormais davantage en politicien qu'en ex-sportif.

Sans oublier d'autres fabuleuses reconversions au service du sport et de la Nation : Michel PLATINI, Jean-Claude KILLY, Guy DRUT, Alain CALMAT, etc... En conclusion, des sportifs ont réussi et d'autres réussissent toujours.

• Proposition n°4 :

Développer les infrastructures nécessaires à l'organisation de grands événements... sujet déjà abordé par le rapport Arenas 2015 de Daniel CONSTANTINI pour la part « salles couvertes », ici, complété avec les stades qui accueilleront l'EURO 2016 de football, avec un stade aquatique et avec Roland GARROS (ce qui irrite la Mairie de Paris qui travaille sur le sujet et qui attend davantage de compréhension sur ce dossier délicat. Sans prendre partie, rappelons que la Ville de Paris travaille avec la Fédération Française de Tennis et qu'elle préfère une solution parisienne à la délocalisation du prestigieux tournoi qu'un député verrait bien dans son département...)

.../...

Rapport DOUILLET (suite)

• Proposition n°5 :

Favoriser la construction des grandes infrastructures sportives dont l'exploitation répond à un modèle économique viable... si c'est de « privatisation » qu'il s'agit, cela mérite d'être précisé et développé !

• Proposition n°6 :

Sécuriser le cadre juridique de la construction et de l'exploitation des grandes infrastructures de spectacle sportif en réfléchissant à reconnaître des projets privés comme des services d'intérêt général économique.... En clair, le contexte juridique est un obstacle au développement et à la construction de grandes enceintes (Lyon, Lille, Jean Bouin, Roland Garros, etc...). Et on ne peut que faire un rapprochement avec le projet « compétitivité et éthique du sport ». Sans oublier le délicat sujet de la privatisation et du « naming » des sites (le naming consiste à donner à un site le nom d'un sponsor comme pour les bateaux).

• Proposition n°7 :

Remplacer la taxe sur les spectacles par une TVA a taux réduit....

• Proposition n°8 :

Mettre en avant les atouts nouveaux de la France... De quels points forts s'agit-il ? Et sont-ils des points forts pour les autres nations ? Un des atouts cités concerne une avance dans la lutte antidopage mais, est-ce un argument pour tous ? Il est fort probable que la position française en la matière nous a défavorisé lors de l'attribution des JO 2012. Hein VERBRUGGEN n'a jamais caché son inimitié à notre égard après sa convocation au procès de « l'affaire Festina ». Sa « vengeance » s'est notamment exprimée dans l'éviction de la France pour l'organisation des championnats du monde de cyclisme (Hein VERBRUGGEN a été chargé, au CIO, de l'évaluation des pays pour l'attribution des JO et il a été président de l'Union Cycliste Internationale. Sa carrière est aussi entachée par une ombre

sur le choix de Pékin...).

• Proposition n°9 :

Redéfinir la répartition des rôles dans la politique de soutien aux grands événements sportifs :

□ *En transformant le CNDS en une véritable agence du sport français,*

□ *En instituant un ambassadeur permanent du sport français.*

Ce rapport, globalement opportuniste, a le mérite de clarifier certaines intentions, à défaut d'intentions de certains. Il est indéniable qu'il existe désormais une synergie entre David DOUILLET et l'Élysée notamment pour la mise en place d'une Agence du Sport Français, sujet hors du champ de la mission. Rama YADE a apprécié... tandis que Roselyne BACHELOT, jamais avare, de commentaires, gardait un silence révélateur. Cette Agence s'auto attribue les fonds du CNDS et elle est profilée pour un profil bien spécifique (qui, à défaut d'un Secrétariat aux Sports se

satisferait d'une Agence du Sport ?). Mais son rôle et ses missions ne seraient-ils pas amputés au CNOSF, au Ministre et au Secrétaire d'Etat ?

Il est dommage qu'un sportif aussi charismatique que David DOUILLET se fasse l'avocat d'une « certaine idée du sport » et qu'il cautionne une démarche qui ne le sert nullement (elle pourrait même politiquement le desservir). Le Président de la République a davantage besoin d'analyses pertinentes que de cautionnement d'idées exprimées hâtivement lors d'un rendez-vous avec la presse ou avec des élus.

Sans oublier que les pays émergents, souvent solidaires, ont parfaitement compris ce que pouvait leur apporter un « grand événement » dans leur plan de développement, y compris au détriment de « la vieille Europe ».

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Roger BAUMANN, Jacques CELERIER, Alain CHALLANT, Christian LOPES, et Dominique VIERNE

Traitement et documentation : Nathalie LASSOUED, Jessica LOPES, Jean-Claude RAOULX.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...